

CHARTRE



Le GEM « ARLEQUIN » est ouvert à toutes les personnes désirant adhérer.

L'objectif du GEM est de créer un lieu d'activités diverses, d'échanges, de rencontres et de partage, dans le respect d'autrui, afin de prendre pleinement sa place de citoyen.

Ses règles principales sont:

- Solidarité envers toutes personnes sans distinction, ni jugement.
- Convivialité et esprit d'équipe.
- Indépendance politique et religieuse.

Le bon déroulement des rencontres et des activités du GEM dépend du comportement de tous.

Les activités exercées au sein du GEM seront sous la responsabilité de l'animateur qui prendra toutes les mesures et décisions concernant le bon fonctionnement et le respect du règlement.

Afin de permettre une adhésion éclairée, lors de son inscription au GEM, l'adhérent aura connaissance du règlement intérieur ainsi que de celui de fonctionnement et devra signer la charte. Il s'engage à travers cela à adhérer aux principes par lesquels le G.E.M peut exister.